

Activités présidentielles

Ike Ngouoni Aila Oyouomi fait le point

SM

Libreville/Gabon

LE porte-parole de la présidence de la République, Ike Ngouoni Aila Oyouomi a animé une conférence de presse, hier, à la salle de presse du palais du bord de mer. Au cours de cette rencontre avec les médias, Ike Ngouoni est revenu sur l'agenda du président de la République, Ali Bongo Ondimba, ces dernières semaines.

Dans l'ordre, il a évoqué la récente visite du chef de l'Etat en République populaire de Chine, à l'occasion de la troisième édition du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC). Il a expliqué que le numéro un

gabonais a présenté à ce rendez-vous les opportunités d'investissement qu'offre l'économie gabonaise qui, selon lui, connaît un changement en profondeur avec la poursuite de sa diversification et de son industrialisation, grâce notamment à la transformation locale des matières premières.

Sur ce point, le porte-parole de la présidence note déjà plusieurs retombées. Notamment, l'accord de coopération économique et technique entre le Gabon et le gouvernement chinois. Par ce contrat, a-t-il laissé entendre, ce pays ami apportera une assistance financière au Gabon pour la réalisation de plusieurs projets. Aussi a-t-il noté la clause relative à la double imposition, desti-

née à éviter et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu. Sans compter le mémorandum d'entente entre la République gabonaise et le gouvernement chinois, dans le cadre de la construction conjointe de la ceinture économique de la "route de la soie maritime du 21e siècle".

Il a également fait part de l'octroi, par la Chine, d'un don, sans contrepartie, d'un montant de 100 millions de yuans, dans le cadre de l'accord de coopération économique et technique cité plus haut. Soit environ 8 milliards de FCFA qui seront alloués aux projets définis par la partie gabonaise.

Le porte-parole de la présidence est également revenu sur le discours du



Le porte-parole de la présidence de la République, Ike Ngouoni Aila Oyouomi.

chef de l'Etat, la veille du 17 août dernier. Notamment son annonce relative à la mise en place d'une "task force" dans le secteur édu-

catif. Cette vision, à en croire Ike Ngouoni Aila Oyouomi, doit être suivie d'effet dans l'intérêt des jeunes apprenants gabo-

nais. D'autant qu'il va falloir renforcer l'adéquation entre l'offre de l'éducation et les besoins sur le marché du travail.

L'émission "Face à la nation" n'était pas en reste de cette rencontre médiatique. Il s'agit de cet exercice de transparence et de pédagogie de la part du président de la République, sur les chaînes de télévision publiques. Lequel lui aura permis, non seulement de répondre directement aux questions de ses concitoyens lui ayant fait part de leurs préoccupations les plus concrètes, mais également d'exprimer ses positions sur les enjeux de l'heure. Entre autres, la sécurité qui constitue, selon le chef de l'Etat, la première des libertés.

Elections couplées à venir/Suite à la publications des candidatures

Le CGE interpellé !

ONDOUBA'NTSIBAH

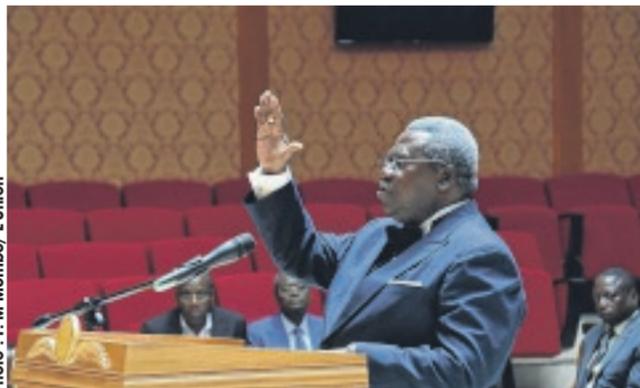
Libreville/Gabon

Les listes publiées dans nos colonnes il y a un peu plus d'une semaine par le Centre gabonais des Elections (CGE) présentent quelques curiosités. Ce qui nécessite des éclairages de la part de cet organe en charge de l'organisation des scrutins politiques dans notre pays.

DEPUIS le mercredi 05 septembre dernier, le Centre gabonais des Elections (CGE) a rendu publique la liste des candidats retenus pour participer aux élections législatives programmées pour les 06 et 26 octobre 2018. Quelques jours plus tard, ce sont les listes de candidatures aux locales qui étaient publiées à leur tour. Dans ces communiqués y relatifs, le CGE précise que les candidatures retenues ont été validées suite à l'examen des dossiers en assemblée plénière.

Cependant, d'aucuns ont pu relever nombre de faits curieux sur certains sièges et dans certaines circonscriptions s'agissant des élections locales. Les uns et les autres espéraient que les responsables du CGE allaient fixer les esprits dans les jours ayant suivi cette publication des listes de candidatures. Malheureusement, jusqu'au moment où nous mettions sous presse, aucune initiative dans ce sens, venant de Moïse Bibalou Koumba, le président dudit organe et ses collaborateurs n'a été enregistrée.

Parmi les questions qui devraient interpeller les autorités du CGE il y a la présence de plusieurs candidats d'un parti politique sur un même siège. Dans ce cadre, on souligne le cas du premier siège du troisième arrondissement de Libreville où le Ras-



Le président du CGE, Moïse Bibalou Koumba, lors de sa prestation de serment devant la Cour constitutionnelle.



Les membres du bureau du Centre gabonais des élections (CGE).

semblement Héritage et Modernité (RHM) se retrouve avec deux candidats, notamment Engozo'o Jean Paulin Damon et Oniane Gervais. La même situation se retrouve dans le département de la Noya (Cocobeach), au 2e siège, avec Beng Eyene Pierre et Ndong Ntoutoume Paul Thomas. Idem au siège unique du 3e arrondissement de Port-Gentil où RHM est à la fois représenté par Matendet Nicaise et Moussavou Moussavou Jean Paul. Autre curiosité, dans le deuxième arrondissement de Libreville, au 1er siège, le candidat de Démocratie nouvelle (DN), Norbert Ngoua Mezui se retrouve avec deux suppléants différents. Dans

le premier cas, il s'agit de Bikene-Bi-Mba Annie Chantal ; et dans le second cas, il a pour suppléant Ondzaghe Cherry-Bell...

Ces doublures avaient même suscité une réaction de la part du bureau exécutif de RHM, lequel s'étonnait également d'une telle situation susceptible de semer la confusion dans les esprits. C'était à la faveur d'un communiqué signé de son secrétaire général adjoint chargé de l'Organisation, Serge Maurice Mabiala.

Face à ces situations pour le moins curieuses, l'opinion aimerait savoir ce que prévoit la loi dans ce genre de cas. Au niveau des locales également, certains faits surpre-

nants ont été relevés. A ce niveau, on peut se contenter de noter la présence sur plusieurs listes différentes d'un nom. Il s'agit d'Angoue Mba Jean Hilaire. Ce dernier est à la fois tête de liste de l'Union nationale (UN) dans le département du Haut-Como

(Medouneu) et 14e sur la liste de DN...

Autant de faits sur lesquels les électeurs de ces différentes circonscriptions sont en droit d'attendre des éclairages de la part des autorités du CGE qui devraient également garder à l'esprit que,

dans des scrutins aux enjeux multiples, comme ceux d'octobre prochain, leur organe doit être exempt de tout soupçon. Nombreux se posent la question de savoir si l'examen des dossiers de candidatures s'est déroulé avec beaucoup de munitie.

LOXIA Crédit Express Rentrée Scolaire

Souriez c'est déjà la Rentrée Scolaire avec LOXIA.

Obtenez un Crédit de 5 000 000 Fcfa en 3 jours

BP : 1246
Tél : (+241) 01 74 05 58
(+241) 04 20 05 92
(+241) 07 21 36 10

E-mail : loxiaservices@bgf.com
www.groupebgfbank.com

LOXIA
Une Société du Groupe BGF Bank